

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2013745	Date d'inspection Le 28 septembre 2023	
Nom de l'établissement La Boussole III		Numéro de téléphone (506) 524-9088	
Adresse 52 rue High Richibucto NB E4W 5M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	28 sept. 2023	28 sept. 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de surveillance, un groupe d'enfant en bas âge était à l'extérieur, mais le registre de présence avait rester à l'intérieur. Les registres de présence doivent être apportés à l'extérieur de l'établissement lorsque les enfants quittent le bâtiment. Un membre du personnel est allé amener le registre de présence à l'éducatrice qui était à l'extérieur. La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	28 sept. 2023	28 sept. 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de surveillance, des produits toxiques tels que de la peinture ont été retrouvés dans l'aire de jeu intérieure. Même si cet aire de jeu est fermé pour l'instant, les enfants utilisent cet espace pour se rendre à l'extérieur. Les produits toxiques ont été rangés dans un endroit fermé à clé immédiatement. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La Mentor en assurance est sur les lieux pour une inspection de surveillance.</p> <p>Les éléments suivants ont été observés lors de la visite :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ratio enfant et personne éducatrice -les activités quotidiennes - L'espace de rangement pour les produits toxiques - Si tout les documents obligatoires sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement <p>L'administrateur informe la Mentor en Assurance de la Qualité d'une possibilité de faire des changements avec les locaux dans l'établissement. Un rappel qu'avant tout changements, une demande de changement doit être envoyée à la Mentor en Assurance de la Qualité.</p> <p>Lors de la visite, la MAQ observe des interactions positives entre les éducatrices et les enfants. Les</p>
--

Commentaires généraux

éducatrices se placent au niveau des enfants et les accompagnent pendant les jeux libres.

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Le 28 septembre 2023

Date

original signé par
Gisèle Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 septembre 2023

Date